

2^{EME} MISE EN DEMEURE

L'entreprise **SALHI DIEB ET CIE** Sise, route nationale N 09 rue ALN Amoucha – Setif– Titulaire du Marché N° **69/2026** approuvé le **29/04/2026** relatif à la réalisation d'une piscine de proximité à Ben Badis est mise en demeure d'avoir à :

- Accélérer le rythme des travaux.
- Approvisionner le chantier aux moyens humains et matériels.
- Rattraper le retard enregistré par rapport au planning de réalisation.

Un délai de (24 heures) est accordé à l'entreprise à compter de la parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

*F*aute de quoi le maitre de l'ouvrage est dans l'obligation de prendre des mesures réglementaires à l'encontre de l'entreprise.

Le Directeur